

Les structures qui organisent la plongée

Les principaux acteurs de la plongée

Plongée loisir en France :

- ▶ État (CDS, filière pro)
- ▶ Acteurs associatifs: FFESSM, FSGT, UCPA, ...
- ▶ Acteurs professionnels: ANMP, SNMP, SNEPL, ...

Autres acteurs en France :

- ▶ INPP, sécurité civile, défense...

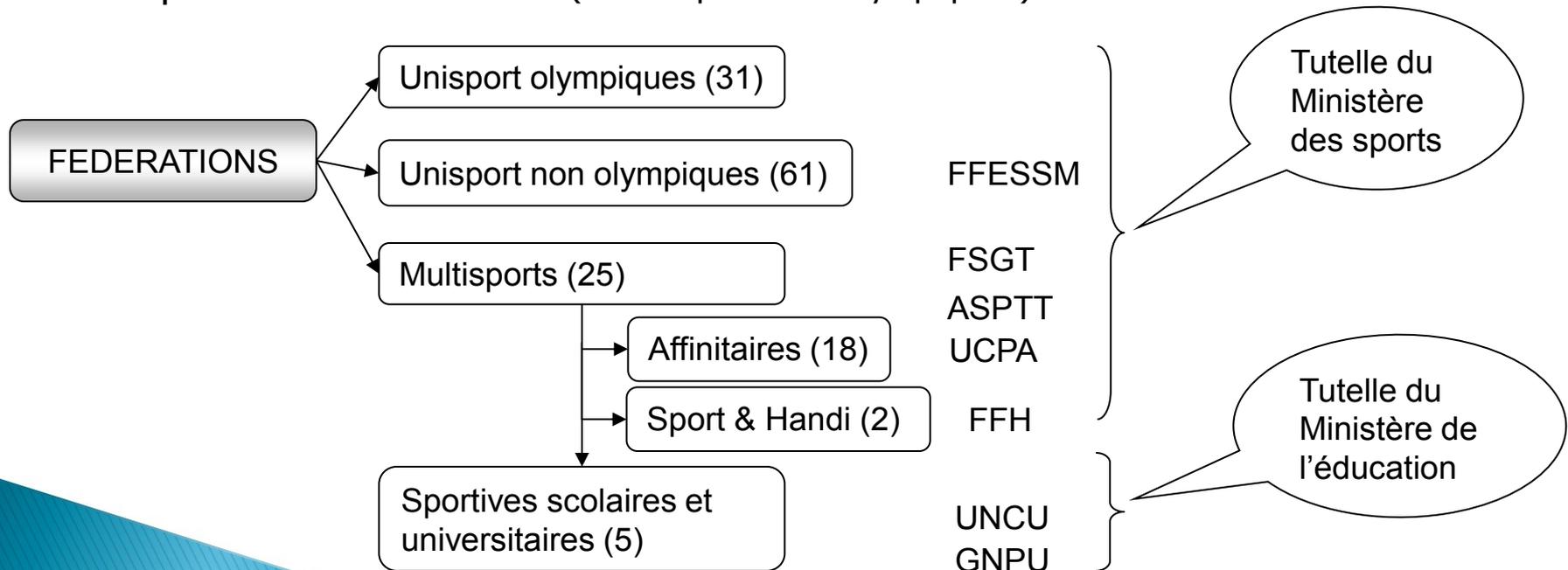
International :

- ▶ Fédérations : CMAS ...
- ▶ Groupements professionnels: CEDIP, RSTC

Les fédérations sportives



- ▶ Constituées selon la loi 1901
- ▶ Placées sous la tutelle du Ministre des Sports
- ▶ Régies par la loi cadre sur l'organisation et la promotion des Activités Physiques et Sportives dite "loi sur le sport" du 16/07/1984
- ▶ Représentées au **CNOSF** (même sports non olympiques!)



Agrément



- ▶ Agrément = Reconnaissance par une autorité
 - Agrément par l'état : des fédérations, des clubs
 - Agrément par la fédération : de certaines structures commerciales

- ▶ Fédérations Agréées :
 - Ont adopté des **statuts types**
 - Participent à une **mission de service public**
 - Promotion, développement, organisation de la **pratique des APS**
 - **Formation** et perfectionnement de leurs **cadres bénévoles**
 - Délivrent des **licences** et des **titres fédéraux**
 - Ont un **pouvoir disciplinaire** sur les clubs affiliés
 - Peuvent déléguer à des **organes internes** une partie de leurs attributions

Délégation



Pour chaque discipline sportive **1 seule fédération** reçoit
DELEGATION
du Ministère JS pour une période donnée.

- ▶ Réévaluation périodique – condition d’attribution/retrait fixée dans CDS
- ▶ Organisation de compétition à l'issue desquelles sont délivrés des titres (départementaux, régionaux, nationaux, internationaux)
- ▶ Prépondérance dans la définition des règles techniques propres à la discipline
- ▶ Appellation « Fédération Française de ... » ou « Fédération Nationale de ... »

DTN

Le Directeur Technique National



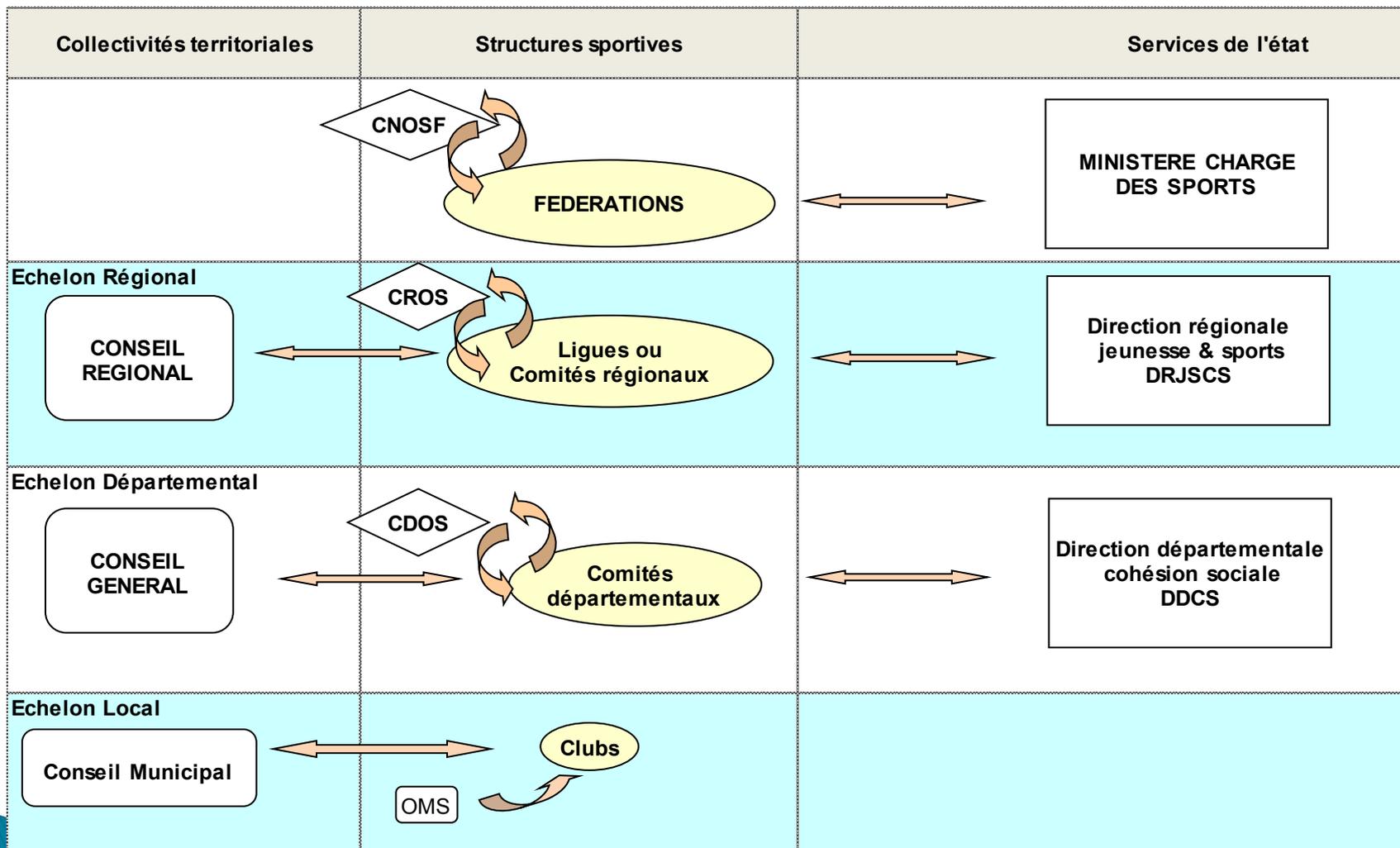
▶ Rôle et missions

- missionné par le ministère des sports et mis à disposition d'une **fédération délégataire**.
- assure la relation entre le secrétariat d'Etat chargé des sports et la fédération.
- propose et met en œuvre la politique sportive de la fédération

▶ Fonctionnaire d'état

- technicien de très haut niveau (BEES3)
- placé sous la double autorité du ministère des Sports et du président de sa fédération

Interlocuteurs institutionnels



LA FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

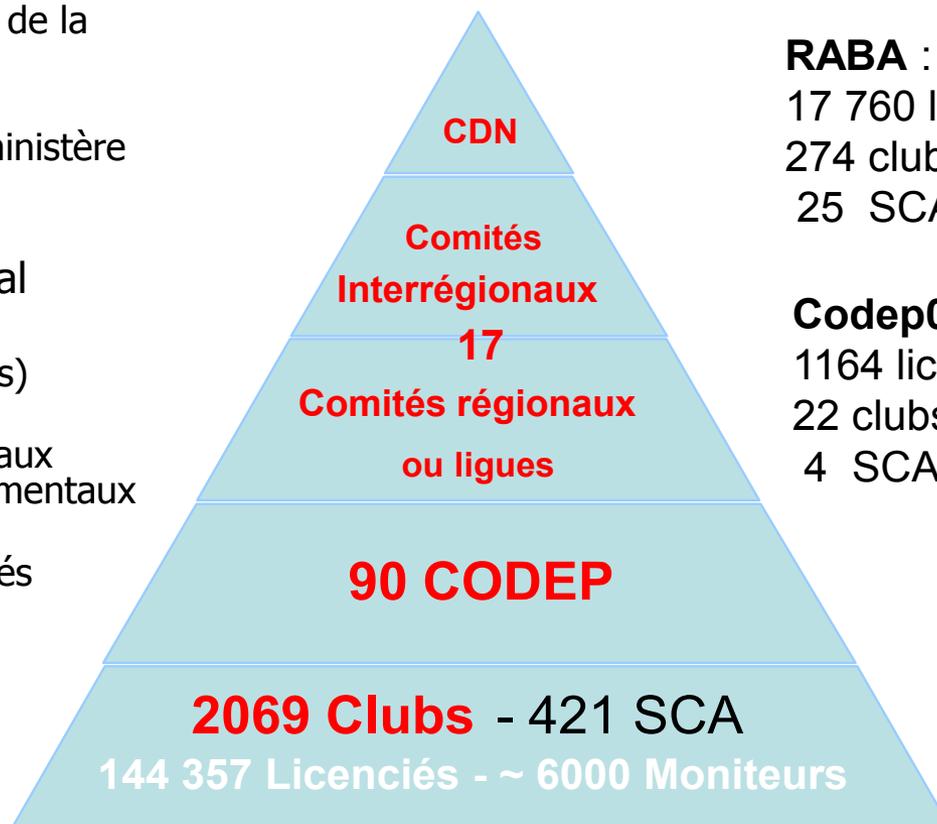


- ▶ Créée en 1948 (nom actuel adopté en 1955)
- ▶ Membre fondateur, en 1959, à Monaco de la CMAS
- ▶ Fédération agréée et délégataire (du ministère des sports)

Organisation au niveau national

- ▶ Comité Directeur National (20 membres)
- ▶ **O.D.** comités régionaux ou interrégionaux (ligue si comité interrégional), départementaux
- ▶ **O.Internes:** 15 commissions + activités transverses
- ▶ Regroupement clubs et S.C.A.
- ▶ **CTN:** ~ **59000** certifications

(Données FFESSM 2014)



http://www.ffessm.fr/document.asp?pages_numero=60&titre=Statistiques%20diverses%20%28Licences,%20Certifications,%20Accidents%29

FFESSM: Délégation



Disciplines pour lesquelles la fédération a reçu une délégation :

(selon <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000026879123&categorieLien=id>)

- ▶ Plongée en scaphandre,
 - ▶ Plongée en apnée, Plongée libre,
 - ▶ Hockey subaquatique,
 - ▶ Nage avec palmes,
 - ▶ Tir sur cible subaquatique
 - ▶ Orientation subaquatique
 - ▶ Nage en eau vive
-
- ▶ DTN actuel pour la FFESSM:

Richard THOMAS

(cf. http://www.ffessm.fr/page.asp?pages_numero=300&pages_titre=Direction%20Technique%20Nationale)

FFESSM: Réorganisation administrative



FFESSM
Actuel: 17 comités

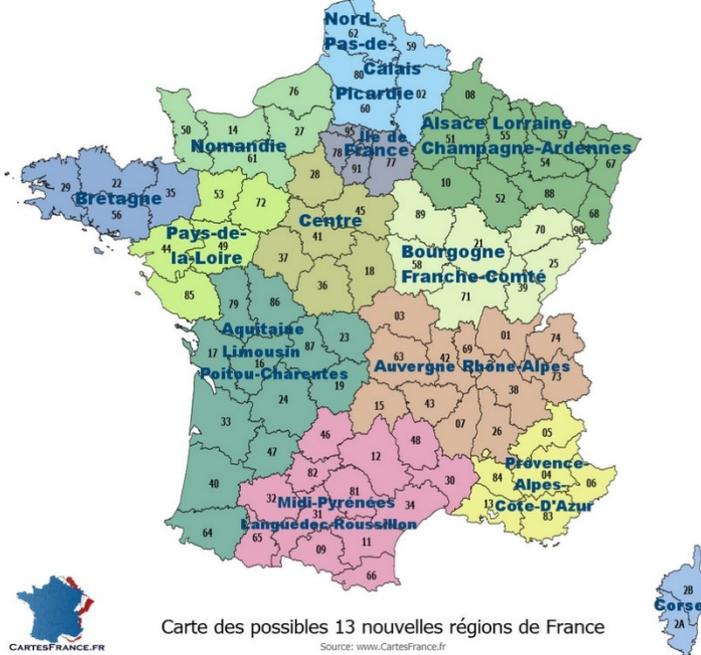
FFESSM
Horizon 2016



France
Horizon 2016: 13 régions métropolitaines



FFESSM Horizon 2016
Nouveau comité BFC
RABA devient AURA



Carte des possibles 13 nouvelles régions de France
Source: www.CartesFrance.fr



FFESSM: Intégration des plongeurs formés hors fédération



- ▶ Plongeurs **École française de plongée** : reconnaissance CDS
- ▶ Plongeurs **CMAS**: reconnaissance CDS
- ▶ Plongeurs **professionnels** des organismes d'état ou nationaux français: (SNETI, INPP, militaires, sécurité civile)
=> MFT: guide d'intégration à l'usage des clubs
- ▶ Plongeurs autres: CDS : évaluation / reconnaissance aptitudes par DP

Passerelles (MFT) :

- FFESSM ⇄ PADI (365 en 2014)
- FFESSM ⇄ SSI (30 en 2014)
- ...

FFESSM: Intégration des guides et moniteurs formés hors fédération



Organismes d'état ou nationaux Français: guide d'intégration à l'usage des CTR ou CTN (MFT)

Rappel Code Du Sport: Moniteur 3* non reconnu E4 - plongeur 3* CMAS non reconnu GP

Moniteur ou Guide Conventionné FFESSM: Issus d'une fédération ayant passé un accord cadre avec la FFESSM (*)
carte délivrée par leur Fédération d'appartenance

Ne peuvent pas passer un brevet de la FFESSM ni certifier des plongeurs FFESSM

Moniteur associé FFESSM: procédure MFT (approuvée le 15 octobre 2006) pour FSGT et CMAS

- ▶ voir CTN info subaqua n°210 & 241:

http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/ctninfo/ctninfo76_210.pdf

<http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/ctninfo/ctninfo107-241.pdf>

- ▶ But : permettre, moyennant conditions, aux moniteurs FSGT ou à certains **moniteurs CMAS 2* ou 3* étrangers** installés dans le système fédéral de pouvoir délivrer les diplômes de plongeurs FFESSM.

Guides de palanquée associé FFESSM: procédure MFT pour FSGT, SNMP et CMAS

- ▶ But : Filtrer les organisations laxistes (CDS: GP => Moniteur 2*) - permettre, moyennant conditions, à certains **plongeur 3* CMAS étrangers** installés dans le système fédéral d'être reconnu GP au sein de la FFESSM
- ▶ http://www.ffessm.fr/ckfinder/userfiles/files/ctn/ctninfo/ctninfo101_235.pdf

(*) moniteur ou plongeur issu des *fédérations Belge, Luxembourgeoise, Autrichienne et Suisse* (cf *CTN info Mars - Avril 2011 – Subaqua N° 235*)

Accueil des encadrants fédéraux en SCA



SCA: exposées aux contrôles de l'administration qui recherche le **travail dissimulé** et l'**exercice illégal**

- ▶ Un MF1 peut-il exercer ses prérogatives dans une SCA ?
 - Groupe « auto-encadré »: existence d'un contrat [groupe ⇔ SCA] (groupe = client) – le MF1 membre du groupe encadre des membres de ce groupe
 - Encadrant « seul »: est un client et doit payer sa plongée – peut éventuellement encadrer un « proche »

« Une SCA (Structure Commerciale Agréée) peut recevoir comme client un encadrant titulaire d'une qualification reconnue par le Code du sport qui, dans le cadre de ses activités de loisirs, encadre sans contre partie, des proches, lesquels acquittent, comme lui, le montant fixé pour cette prestation » (extrait commission juridique)

- ▶ Cas des stagiaires pédagogiques : voir Bathyfolage n°8 (Alain Foret) - voir <http://juridique.ffessm.fr/index.php/textes-federaux/73-charte-de-formation-stagiaire-pedagogique-dans-les-sca>
Un stagiaire ne doit pas occuper un poste de travail nécessaire au fonctionnement de l'entreprise
 - Plusieurs comités ont mis en place leur **convention de stage**
 - Démarche FFESSM en cours: le **contrat de formation** liant Fédé – SCA – tuteur – stagiaire (voir Subaqua 263 Nov-déc 2015)



- ▶ Fédération multisports, affinitaire et agréée membre CNOSF
- ▶ Rares clubs spécialisés en plongée
- ▶ <http://www.plongee.fsgt.org/>
- ▶ 1948 création du 1er club d'activité subaquatique à Marseille.
- ▶ 1982 reconnaissance ministérielle du brevet de plongée FSGT
- ▶ Chiffres 2007: 300 000 licenciés, 10 000 plongeurs, 70 clubs, 600 brevets plongeurs
- ▶ La FSGT est, avec la FFESSM, l'une des deux fédérations habilitées par l'État à délivrer des brevets de plongée en France (plongeur et encadrement bénévole).
- ▶ Logique de certification basée sur l'**ÉVALUATION CONTINUE**

UCPA

Union nationale des Centres sportifs de Plein Air



- ▶ **Association** Loi 1901 – membre CNOSF – agréée par plusieurs ministères
- ▶ Création : 1965 par Maurice Herzog (Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports)
- ▶ Fondée et cogérée par les pouvoirs publics, les mouvements de jeunesse et les fédérations sportives
- ▶ But : **Favoriser l'accès à la pratique d'APS au plus grand nombre de jeunes (6 – 55 ans)**
- ▶ 1er employeur sportif en France

UCPA - Plongée



- ▶ 7 centres en France
 - Niolon, Cap Croisette, le Frioul, Sanary, Giens, Le Levant, Triu
- ▶ Gestion de fosses de plongée
 - Villeneuve la Garenne – Meyzieu – Dijon
- ▶ 20 moniteurs de plongée permanent - 130 en saison
- ▶ 4500 brevets délivrés chaque année
- ▶ Coursus de la FFESSM (essentiellement)

SNMP

syndicat national des moniteurs de plongée



- ▶ <http://www.snmp-plongee.com/>
- ▶ 1^{er} Syndicat historique de moniteurs professionnels
- ▶ Création: 1963 par Yves Normand & Marco Israël – Philippe Molle président 1981-1985
- ▶ Défense, promotion et développement de la profession
- ▶ **Organise son propre cursus de formation des plongeurs (1989) - reconnu par le code du sport**
- ▶ Création du label CIPP (compagnie internationale des professeurs de plongée)
- ▶ Chiffres 2007: 40 moniteurs, 400 certifications plongeurs
- ▶ Siège: Montpellier - **Secrétaire général** : Alain Foret (10/07/2014)

ANMP

association nationale des moniteurs
de plongée



- ▶ <http://www.anmp-plongee.com/>
- ▶ Syndicat de moniteurs professionnels
- ▶ Création: en 1972 par Daniel Mercier (émanation du SNMP)
- ▶ Création du label Guides de la mer
- ▶ Création du CEDIP en 1991 (european committee of professional diving instructors) par Daniel Mercier
- ▶ Défense, promotion et développement de la profession
- ▶ **Organise son propre cursus de formation des plongeurs (1991)**
reconnu par le code du sport
- ▶ Chiffres 2014: 700 moniteurs, 250 centres, 15000 certifications plongeurs
- ▶ Siège: Antibes - **Secrétaire général** : Patrice Lamarzelle (2013)

institut national de la plongée professionnelle

- ▶ <http://www.inpp.org/fr>
- ▶ Association loi de 1901, créée en 1982
- ▶ Développement des activités liées à la plongée professionnelle, à la sécurité et à l'intervention en milieu aquatique et hyperbare
- ▶ Vocation de service public – en relation avec de nombreux ministères
- ▶ Formation de scaphandrier dans le monde entier
- ▶ L'I.N.P.P est l'un des deux centres au monde assurant la formation en plongée "Offshore" avec son Système de plongée à saturation 200 mètres.
- ▶ Implantation: Port de la Pointe Rouge - Marseille

Systeme RSTC

Recreational Scuba Training Council



- ▶ Regroupement d'agences de formation à **vocation commerciale** (1994 en Europe)
- ▶ Promotion des **standards de formation – cartes de spécialité**
- ▶ Voir article Alain Foret – Subaqua 197
- ▶ Plongeur = client
- ▶ Moniteur = membre affilié à l'agence

2 organisations phare:

- ▶ **PADI**: existe depuis 1960
- ▶ **SSI**: créé en 1970 – marché français en 1996
- ▶ Accords passerelle avec FFESSM, ANMP
- ▶ Autres membres : DAN Europe, ACUC ...

PADI

n°1 mondial (chiffres 2008)

- 900 000 brevets/an
- 100 000 instructeurs
- 4300 centres
- 175 pays

CMAS

Confédération mondiale des activités subaquatiques



- ▶ Créée en Janvier 1959 – 1^{er} président JY Cousteau
- ▶ La FFESSM est l'un des membres fondateur
- ▶ Présidente: ARZHANOVA Anna- siège: Rome
- ▶ **Regroupe des fédérations sportives de disciplines subaquatiques du monde entier**
(130 affiliations au comité technique)



CMAS



- ▶ Suite à AG 2011, il ressort que:

la France achète ~40% des cartes brevets CMAS (cartes double face plongeur / moniteur / qualification)

- ▶ Décision FFESSM : (2013)

carte double face FFESSM / International plongeur

- ▶ Nouveau modèle 2015: voir

<http://www.ffessm.fr/pages.asp?p=351>

LA C.M.A.S.

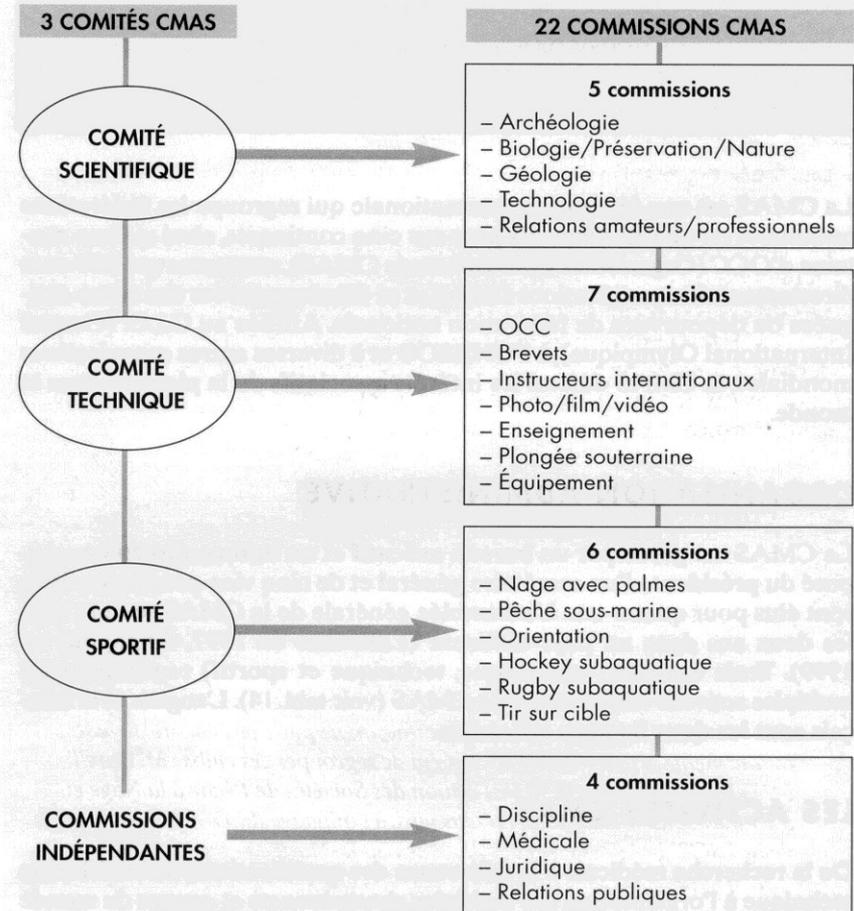


TABLEAU 14 / COMITÉS ET COMMISSIONS CMAS

Merci de votre attention !